

du 1^{er} au 15 février 2017

Un nouvel éclairage public

p. 7 à 9



CINÉMA

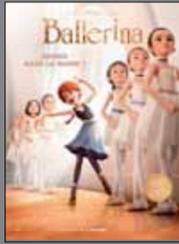
Du mercredi 1^{er} au mardi 14 février

BALLERINA

À partir de 3 ans

Félicie est une jeune orpheline bretonne qui n'a qu'une passion : la danse. Avec son meilleur ami Victor qui aimerait devenir un grand inventeur, ils mettent au point un plan rocambolesque pour s'échapper de l'orphelinat, direction Paris et sa Tour Eiffel en construction ! Félicie devra se battre comme jamais, se dépasser et apprendre de ses erreurs pour réaliser son rêve le plus fou : devenir danseuse étoile à l'Opéra de Paris...

Mercredi 1^{er} février à 14 h 30, dimanche 5 février à 15 h, mardi 7 février à 15 h. Film français/canadien. Genre : animation. D'Eric Summer, Erica Warin. Avec Camille Cottin, Malik Bentalha, Kaycie Chase



PAPA OU MAMAN 2

Deux ans ont passé. Après avoir raté leur séparation, les Leroy semblent parfaitement réussir leur divorce. Mais l'apparition de deux nouveaux amoureux dans la vie de Vincent et de Florence va mettre le feu aux poudres. Le match entre les ex-époux reprend.

Mercredi 1^{er} février à 20 h 30, dimanche 5 février à 17 h 30, mardi 7 février à 20 h 30. Film français. Genre : comédie. De Martin Bourboulon. Avec Laurent Laffite, Marina Foïs, Alexandre Desrousseaux



LA BATAILLE GÉANTE DE BOULES DE NEIGE

À partir de 3 ans

Quoi de mieux qu'une bonne vieille bataille de boules de neige pendant les vacances d'hiver ? Luc et Sophie s'imposent comme les généraux de leurs armées respectives. Ce qui au départ s'annonçait comme une bataille bon enfant devient, sous la poigne de fer de Luc, un conflit beaucoup plus sérieux. La joie et la bonne entente reviennent lorsque les enfants décident de détruire le fort plutôt que de s'attaquer les uns les autres.

Mercredi 8 février à 14 h 30, dimanche 12 février à 15 h, mardi 14 février à 15 h. Film canadien. Genre : animation, comédie, famille. De Jean-François Pouliot, François Brisson. Avec Erza Muqoli, Gabriel Gros, Esteban Durand



LA GRANDE MURAILLE

Entre le courage et l'effroi, l'humanité et la monstruosité, il existe une frontière qui ne doit en aucun cas céder. William Garin, un mercenaire emprisonné dans les geôles de la Grande Muraille de Chine, découvre la fonction secrète de la plus colossale des merveilles du monde. L'édifice tremble sous les attaques incessantes de créatures monstrueuses, dont l'acharnement n'a d'égal que leur soif d'anéantir l'espèce humaine dans sa totalité. Il rejoint alors ses geôliers, une faction d'élite de l'armée chinoise, dans un ultime affrontement pour la survie de l'humanité. C'est en combattant cette force incommensurable qu'il trouvera sa véritable vocation : l'héroïsme.

Mercredi 8 février à 20 h 30, dimanche 12 février à 17 h 30, mardi 14 février à 20 h 30. Film américain, chinois. Genre : aventure, historique, fantastique. De Zhang Yimou. Avec Matt Damon, Jing Tian, Pedro Pascal



FLASHEZ & RETROUVEZ

Le synopsis complet, les bandes annonces et la programmation de vos films.



Jusqu'au samedi 18 février

• Recensement (p. 14).



Jusqu'au dimanche 26 février

• Exposition L'Homme et l'Espace (p. 3). du mardi au dimanche de 12 h à 17 h, château de Ladoucette



Jeudi 2 février

• Conseil municipal 20 h, salle du Conseil, place de l'Hôtel de ville

Vendredi 3 février

• Salon de l'orientation et des métiers (p. 11). de 9 h à 19 h, gymnase Joliot-Curie
• Rencontre des entrepreneuses (p. 11). 14 h 30, Plateforme réussite, 93, rue de la République
• Concert Anggun (p. 3). Tarifs : 24 € / 21 € / 16 € 20 h 30, Espace culturel du parc



Samedi 4 février

• Vacances scolaires Début des vacances scolaires. La Ville propose des activités pour les enfants et adolescents (p. 4). Reprise des cours lundi 20 février.
• Foot Championnat de France (CFA). JA Drancy / Viry-Châtillon. 18 h, stade Charles Sage



Samedi 18 février

• Atelier de yoga du son (p. 12). de 9 h 15 à 12 h, salles Petieu (complexe sportif), rue Sacco et Venzetti
• Foot Championnat de France (CFA). JA Drancy / Arras 18 h, stade Charles Sage



Samedi 18 et dimanche 19 février

• Structures gonflables Le service municipal de la Jeunesse organise sa 7^e édition des "Structures gonflables" (p. 4). De 3 à 12 ans, accompagnés d'un parent. Buvette sur place.

Lundi 20 février

• Ciné-club Les quatre cents coups. Tarif : 4 € 14 h 30 et 20 h 30, Espace culturel du parc
• Exposition Le service des Parcs et jardins organise une exposition sur le thème "Zéro phyto" (p. 6). Jusqu'au 20 mars Espace culturel du parc



Samedi 4 et dimanche 5 février

• Salon des artistes amateurs 24^e édition avec l'association Drancy Ville Fleurie (p. 12). Entrée libre de 10 h à 18 h, Espace culturel du parc

Dimanche 5 février

• Rugby RCD / Epernay. 15 h, stade Guy Môquet



Mardi 7 février

• Ateliers BIJ jobs d'été Fin des inscriptions (p.11)



Vendredi 10 février

• Concert Sophie Almanza (p. 3). 20 h 30, Espace culturel du parc



Samedi 11 février

• Fin des inscriptions Dernier jour pour les inscriptions au Certificat Voltaire avec la Plateforme réussite (p. 11). Tarifs : 17 € avec la Plateforme réussite / 59,90 € via le site de Certificat Voltaire www.certificat-voltaire.fr



Mercredi 15 et jeudi 16 février

• Ateliers BIJ jobs d'été Le Bureau Information Jeunesse vous aide dans votre recherche de jobs d'été (p. 11). Sur inscription, jusqu'au 7 février de 14 h à 17 h, 157, cité Paul Bert



UN PEU PLUS TARD...

Lundi 20 février

• Rendez-vous de quartier Quartier Paris campagne. 20 h, Espace culturel du parc

Jeudi 23 février

• Rendez-vous de quartier Quartier Les Oiseaux. 19 h 30, salon Petieu, rue Petieu

Vendredi 24 février

• Rendez-vous de quartier Quartier Avenir parisien. 19 h 30, foyer Daisy, 35, rue Daisy

Samedi 25 février

• Certificat Voltaire 9 h, Plateforme réussite, 93, rue de la République
• Collecte La société Éco-systèmes, en partenariat avec la ville, récupère vos déchets électriques et électroniques. de 9 h à 13 h, rue Henri Barbusse, devant l'entrée de la halle du marché couvert



PENSEZ À RÉSERVER VOS PLACES !



ANGGUN
VENDREDI 3 FÉVRIER À 20H30



SOPHIE ALMANZA
VENDREDI 10 FÉVRIER
À 20H30



SAISON 2016
CULTURELLE 2017
BILLETTERIE :
ESPACE CULTUREL DU PARC

LE MAGICIER D'OZ
VENDREDI 17 FÉVRIER À 18H30

MARDI, VENDREDI ET SAMEDI DE 14H À 18H / MERCREDI DE 15H À 18H / SAMEDI MATIN DE 10H À 12H30

Interview

Anggun à l'Espace culturel

Avant d'aller à la rencontre de son public drancéen le 3 février prochain, Anggun a pris le temps de répondre à quelques questions de *Drancy immédiat*. Rencontre.

Drancy immédiat : *L'un de vos musiciens, Olivier Freche, est Drancéen. Est-ce pour cela que vous avez choisi notre ville pour vous produire ?*
Anggun : Drancy est une ville avec une programmation musicale riche. De grands noms se produisent à l'Espace culturel, comme Zazie dernièrement. Comme, en plus, mon guitariste est Drancéen, c'est donc assez naturellement que nous avons choisi Drancy pour nous produire. Nous en profiterons sûrement pour aller boire un verre chez lui, avant ou après le concert.

Drancy immédiat : *Comment se prépare-t-on à une tournée comme la vôtre ?*

Anggun : De manière sérieuse mais relaxe car à l'exception de mon batteur, Olivier Baldissera, les autres musiciens jouent avec moi depuis 15 ans, nous nous connaissons donc très bien. Ils connaissent mon répertoire sur le bout des doigts. Nous nous amusons beaucoup sur scène à inclure de nouvelles chansons ou à faire de nouveaux arrangements. Nous prenons beaucoup de plaisir à jouer ensemble, c'est le plus important.

Drancy immédiat : *Avez-vous une source d'inspiration particulière ?*

Anggun : Un voyage, une conversation, un film, un verre de vin ou même un plat que je déguste peut devenir une source d'inspiration. Je puise aussi dans tout ce qui évoque les émotions.

Drancy immédiat : *Qu'est-ce qui vous a donné envie de chanter ?*

Anggun : J'ai compris, dès petite, que chanter était la manière la plus pertinente pour moi de communiquer. Mon père, qui était écrivain, me disait toujours que, là où les mots ne peuvent pas aller, la mélodie y va sans problème. J'ai une voix qu'on qualifie de mezzo soprano dramatique. J'aime que le mot "dra-



matique" soit dans l'appellation, car même si je suis quelqu'un de très joyeux, j'aime la mélancolie. Pour moi, les plus belles chansons sont celles qui ont des larmes dedans.

Drancy immédiat : *Avez-vous un rituel particulier avant de monter sur scène ?*

Anggun : À part une tasse de thé au jasmin et un moment seul, rien de spécial.

Drancy immédiat : *Une anecdote sur un concert...*

Anggun : C'est à Milan. Je chante en anglais et j'interprète le titre "Cesse la pluie", qui existe en trois versions. Et l'inévitable se produit, mon cerveau me joue des tours... Je commence la chanson en anglais, j'enchaîne le refrain en français et je termine la chanson en Indonésien. Le public n'a rien compris, les musiciens ont bien ri et moi aussi!

Drancy immédiat : *Si vous deviez décrire votre univers en trois mots...*

Anggun : Très féminin mais avec des muscles, drôle et joyeux.

PORTRAIT CHINOIS

Si vous étiez...

Une couleur ? Le noir

Un animal ? Comme mon signe chinois, le Tigre

Une ville ? Ubud, sur l'île de Bali en Indonésie

Une fleur ? La Pivoine

Une chanson ? "Ma fille" de Serge Reggiani

➔ Vendredi 3 février à 20 h 30
 Espace culturel du parc
 Tarifs : 24 € / 21 € / 16 €

Portrait

Le monde de Sophie

Sophie Almanza est de retour à Drancy pour une soirée. L'Espace va résonner de ses jolis mots distillés sur des musiques efficaces.

À Drancy, Sophie est en terrain conquis. Elle est ici chez elle, dans son jardin et parmi les siens. Et ce n'est ni une formule toute faite, ni une marque de politesse : nous l'avons vue grandir. Mais depuis ses premiers spectacles à domicile, elle nous avait un peu échappé en arpentant les scènes nationales. La voici donc de retour à l'Espace culturel, avec son groupe d'amis qui l'accompagne depuis de nombreuses années.

Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, Sophie est une chanteuse/guitariste qui évolue dans un mélange des genres qu'elle qualifie elle-même de melting pot "variété-soul-rap-rock mélodique et enragé". Tout un programme donc que l'on pourrait résumer en disant qu'elle fait de bonnes chansons, écrites avec une belle plume très féminine. Sophie, accompagnée de sa six cordes, balance de jolies structures très accrocheuses qui parlent de sensibilité. Mais derrière ses chansons qui paraissent simples et humaines, se dissimulent un très bon travail de "songwriter" qui n'est pas donné à tout le monde. Sophie, et cela s'entend, a beaucoup écouté, beaucoup appris et beaucoup travaillé. Depuis sa participation, lorsqu'elle avait 18 ans, aux Rencontres d'As-taffort, la patrie de Francis Cabrel, elle a taillé la route, découvert la scène professionnelle,



chanté dans des comédies musicales, mais surtout pris le temps de développer son propre style. Elle évolue dans un monde de chansons folks où aujourd'hui cherchent à s'installer une multitude de jeunes artistes, surtout féminines. Mais Sophie a su s'y faire une place bien à elle.

➔ Avec Laurent Bourhis (basse), Stéphane Correas (guitare), Jean-Philippe Heurteaut (clavier), Christophe Rudtmann (batterie)

➔ Vendredi 10 février à 20 h 30
 Espace culturel du parc
 Tarifs : 14 € / 11 € / 8 €

Brèves

► Exposition

Château de Ladoucette du mardi au dimanche, de 12 h à 17 h



► Stage

Raconter une histoire d'Espace... et lui donner vie. C'est ce que propose l'Académie des arts avec un stage de Fabrication de modèles réduits de navettes spatiales. Le stage est encadré par un artiste de renom, Alexis Ferrier, auteur, illustrateur et surtout sculpteur. Il proposera aux adolescents de créer leur propre navette à partir de matériaux de récupération : ordinateurs, aspirateurs, vieux jouets... Tout est bon pour donner vie à une sculpture hors du commun, qui naîtra de l'imaginaire, si souvent fertile, des adolescents.

Vous pouvez découvrir les œuvres d'Alexis Ferrier au château de Ladoucette, au rez-de-chaussée de l'exposition *L'Homme et l'Espace*.



Sculpture d'Alexis Ferrier

➔ de 12 à 17 ans du lundi 6 au vendredi 10 février, de 14 h à 17 h
 château de Ladoucette
 ➔ Inscriptions 01 48 96 50 87
 Tarif : 31,50 €

► Ateliers informatiques

DANS LES MÉDIATHÈQUES

• Atelier "Découverte du site Internet des médiathèques"

Comment se connecter à son compte lecteur, prolonger ses documents, faire une recherche, mettre un avis, réserver des documents... ?

Se munir de sa carte de médiathèque.
 ➔ mercredi 1^{er} février, de 10 h à 11 h

• Cycle d'initiation à Word

Découverte du logiciel Word, premier atelier d'une série de trois.

Sur inscription.
 ➔ samedi 4 février, de 10 h à 11 h 30

• Ateliers enfants : Makey Makey

à partir de 8 ans
 Le kit Makey Makey permet de transformer des objets de tous les jours en clavier, souris ou autres périphériques informatiques.

Sur inscription.
 ➔ mardi 7, mercredi 8 ou jeudi 9 février, de 10 h à 11 h 30

• Atelier d'écriture numérique

Sur inscription.
 ➔ samedi 11 février, de 10 h à 11 h 30

• Cycle d'initiation à Word

Découverte de Word, deuxième atelier. Sur inscription.

➔ samedi 18 février, de 10 h à 11 h 30

➔ médiathèque Georges Brassens
 65, avenue Marceau
 ➔ Inscriptions et renseignements :
 01 48 96 45 61 / 01 48 96 45 67
 ➔ mediatheques@drancy.fr
 ➔ mediatheques.paristde.fr

► Retrouvez l'actualité culturelle de la ville sur les réseaux sociaux



Les vacances à Drancy

Que faire pendant les vacances d'hiver à Drancy ?
Drancy immédiat vous donne quelques idées.

→ **Cinéma**

Programme (p. 2)

→ **Exposition**

L'Homme et l'Espace,
au château de Ladoucette
(p. 3.)

→ **Mémorial de la Shoah**

110-112, avenue Jean Jaurès
Tous les jours sauf vendredi et samedi,
de 10 h à 18 h

Entrée libre

Audioguides disponibles en français
et en anglais.

www.memorialdelashoah.org

→ **Médiathèques**

• Médiathèque Georges Brassens
65, avenue Marceau

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à
19 h, mercredi de 10 h à 19 h, samedi de
10 h à 18 h et dimanche de 14 h à 18 h

• Médiathèques de proximité

- Avenir parisien (place de l'Amitié) et Éco-
nomie (29, rue Dominique Roberty)

Lundi et mardi de 14 h à 18 h, mercredi et
samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h,
vendredi de 10 h à 12 h 30

- Village parisien (rue des Bois de Gros-
lay) et Petit Drancy (118, rue Roger Sa-
lengro)

Mardi de 10 h à 12 h 30, mercredi et sa-
medì de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h,
jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

→ **Parc de Ladoucette**

et sa ferme pédagogique

En février, ils sont ouverts tous les jours,
jusqu'à 18 h

→ **Stade nautique**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 19,
mercredi de 12 h à 17 h, samedi de 12 h à
18 h 30 et dimanche de 9 h à 12 h 30

→ **Avec les centres de loisirs et le service
municipal de la Jeunesse**

• Centres de loisirs

de 3 à 12 ans

Pour rappel, les inscriptions peuvent se faire
en ligne au plus tard 48 h ouvrées avant l'ac-
cueil de l'enfant, sur le Portail famille ou
en retournant le formulaire (téléchargeable
sur drancy.net) au service Mairie accueil, au
rez-de-chaussée du centre administratif et
dans les maisons des services publics Avenir
et Économie

• Service municipal de la Jeunesse /
Club ado

de 8 à 17 ans

01 48 96 39 20

smj@drancy.fr

→ **À proximité : le musée de l'Air**

et de l'Espace du Bourget

3, esplanade de l'Air et de l'Espace

Accès en bus : ligne 148,

arrêt Musée de l'Air et de l'Espace

du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h

01 49 92 70 00



PUBLICITÉ

Ararat STORE

Venez appréciez
LE RAFFINEMENT !

EN BOUTIQUE
-50%
SUR TOUS LES
PRODUITS
ET BIJOUX
EN ARGENT

Venez profiter
de nos offres
**SPECIALES
SAINT
VALENTIN !**

Tout au long de l'année, nous vous offrons le meilleur
et une qualité exceptionnelle.

Ararat vous propose, tout simplement l'excellence.
Les plus grandes marques de prestiges s'inviteront
à votre table.

Le prestige tout près de chez vous !

ARARAT STORE
71, Avenue Jean Jaurès
93700 Drancy
01 48 40 81 43

• ÉPICES RAFINÉES • CADEAUX • VINS FIN • CHAMPAGNE •

FERRERO ROCHER LABEYRIE CHAMPAGNE Nicolas Feuillatte Quality Street Comtesse du Barry

Supermarche.ararat@gmail.com

La Ville mobilisée avec les associations

Pendant l'hiver, les associations organisent des maraudes qui se sont multipliées avec les températures extrêmes de la mi-janvier. La Ville leur apporte son soutien en mettant à leur disposition des minibus.



Les associations Danton Cœur, Ensemble on est plus fort et Tallulah réalisent des maraudes sur Drancy, Le Bourget, Bobigny, Dugny et Paris, pour venir en aide aux plus démunis. Pour parcourir un territoire aussi grand et aider les populations en difficulté, la municipalité met à disposition des trois associations des minibus qui leur permettent de transporter vivres et vêtements.

Appel aux dons

L'aide aux plus défavorisés passe par la collecte de dons auprès des Drancéens : "On est partenaires d'associations humanitaires. Mardi 17 janvier, nous avons ainsi pu récupérer cinq sacs de vêtements chauds dans le quartier de la Muette", explique Djamel Mehadji, président de l'association Danton Cœur. "Carrefour Market et Pizza Nostra se

joignent aussi à nous, ajoute-t-il. Nous avons récupéré trois cadis, des produits alimentaires principalement mais également des produits d'hygiène. Pizza Nostra offre des pizzas. Les associations préparent aussi des soupes qu'elles distribuent". Quelques dons financiers permettent de s'approvisionner en vêtements chauds (gants, bonnets, écharpes etc.) chez des grossistes d'Aubervilliers :

"Les prix des grossistes nous permettent d'acheter en grande quantité pour pouvoir distribuer au plus grand nombre. Chaque don est le bienvenu", commente le président d'association.

➔ Si vous souhaitez faire un don :
Danton Cœur
07 83 89 51 21

Retraités

Infos Retraités à Drancy *voyager, découvrir, se former, prendre le temps...*

Séjours pour les retraités drancéens organisés par la Ville et le CCAS

Corse en septembre
15 jours (hôtel)

Andalousie en septembre/octobre
15 jours (circuit-découverte)

Les Canaries et Tenerife en octobre
8 jours (hôtel)

Pension complète ou All inclusive
Plus d'informations sur les modalités d'inscriptions et les tarifs au mois d'avril

LE MOT DU MAIRE

Un an avec notre police municipale

Lorsque ce service a été créé il y a 15 ans, le commissariat de police nationale comptait 145 fonctionnaires. Aujourd'hui, la police municipale compte 33 agents, travaille 24 heures sur 24 et le commissariat de son côté dispose d'un effectif de 95 agents. On mesure ainsi le désengagement du gouvernement sur notre sécurité. Aussi, plus que jamais, ces deux services travaillent ensemble et agissent de façon complémentaire. Notre service a effectué en 2016 plus de 15 000 interventions dans la Ville et a procédé à 927 arrestations (82% d'entre elles concernent des adultes) et il faut savoir qu'une centaine de ces interpellations visait des cambrioleurs. Hormis la lutte contre la délinquance, la police municipale a comme mission de faire respecter le code de la route, qu'il s'agisse des règles simples de stationnement ou bien des infractions routières plus graves comme les excès de vitesse, le franchissement d'un feu rouge ou la conduite en état d'ivresse. Il s'agit là des trois causes principales d'accidents dans notre pays et elles représentent 60% des arrestations pour délits routiers à Drancy. Enfin, notre police municipale est dotée d'un outil à l'efficacité reconnue, la vidéo protection.

Ces caméras ont permis d'intervenir près de 1500 fois et d'interpeller immédiatement plus de 300 individus, preuves à l'appui. De plus, la recherche à partir des images enregistrées a conduit à identifier et arrêter plus de 350 auteurs de faits délictueux. Demain, de nouvelles caméras viendront renforcer la sécurité aux abords des écoles. Les Drancéens apprécient leur police municipale car on comptabilise en moyenne 35 appels par jour de la part de la population, soit près de 13 000 appels par an. En 2016, les chiffres de la délinquance sont très encourageants ; ils montrent des baisses importantes principalement sur les violences de toute nature (-10 à 11%) ainsi que sur les vols et autres cambriolages qui baissent de près de 10%. Enfin, les vols de véhicules chutent de 15%. Ces résultats prouvent que le travail accompli ensemble par les polices nationale et municipale, aidés par la vidéo protection, porte ses fruits. Pour bien vivre à Drancy, chacun doit se sentir en sécurité mais il faut aussi que chacun s'applique à respecter les règles de vie communes.



LIBRE OPINION

Élus À gauche pour Drancy solidaires ensemble

Licenciements PSA Aulnay : les propos scandaleux de M. Lagarde

M. Lagarde a pris des résolutions pour 2017 : réactionnaires et scandaleuses. Interrogé par un média il a déclaré que des pratiques communautaristes auraient conduit le groupe PSA à quitter Aulnay en 2013...

Sans doute une nouvelle carte que joue M. Lagarde en cette période électorale, emboitant ainsi le pas au climat raciste et de division entretenu par ses amis de droite ? Les habitants de la circonscription apprécieront ! Ces déclarations n'alimentent pas seulement la peur, elles justifient les discriminations à l'embauche que connaissent encore trop de concitoyens de notre département !

Non les pratiques religieuses n'ont pas conduit les directions d'entreprises à supprimer leurs activités ; c'est la recherche du profit pour les actionnaires qui a motivé la fermeture de PSA Aulnay.

Olivier VALENTIN
& Nathalie VASSEUR

LIBRE OPINION

Élus Drancy Autrement

La sécurité des Drancéens doit être la priorité de notre police municipale

Meurtre, agressions, cambriolages, voitures brûlées...

Drancy alimente de plus en plus les chroniques des faits divers.

Comme toujours le président de l'UDI rejette ses échecs sur le gouvernement mais la réalité est que son soucis est de trouver le moyen de récupérer le plus d'argent possible dans les poches des Drancéens.

Il y a quelques mois, M. LAGARDE présentait un projet de contrat de télésurveillance assuré par notre police municipale au prix de 30 €/mois, heureusement notre action devant les tribunaux a permis l'annulation de cette décision.

Aujourd'hui on déploie les zones bleues et les horodateurs alors que la vraie mission des policiers devrait être la lutte contre la délinquance, même si cela ne rapporte rien aux finances de la ville

Hacène CHIBANE - 06 20 65 24 48
contact@drancy-autrement.fr

LIBRE OPINION

Majorité municipale

Délire sur réseaux sociaux

Les nouveaux moyens de communication sur Internet sont de formidables outils de convivialité et de dynamique sociale.

Simplement, cela suppose que les informations qu'ils véhiculent ne sombrent pas dans les mensonges les plus absurdes. Ce fut le cas pour le décès de la personne sans domicile fixe à l'occasion duquel vos élus ont été accusés scandaleusement de n'avoir rien fait pour tenter de la loger.

La même inhumanité leur était reprochée à propos d'une femme qui disait vivre dans sa voiture faute de logement.

Un minimum de bonne foi aurait dû pourtant suffire pour savoir dépasser l'émotion légitime, car ces deux personnes étaient et sont suivies et soutenues par la Ville.

Sans doute certains préfèrent-ils répandre des délires plutôt que reconnaître ce qui a été fait.

Nous avons fait le choix d'agir et de tenter de mettre en œuvre des solutions en toute humanité.

■ Développement durable

Un désherbage écologique

Depuis le 1^{er} janvier, les collectivités territoriales n'ont plus le droit d'utiliser de produits chimiques pour éliminer les mauvaises herbes dans leurs rues.



L'interdiction d'utiliser des désherbants chimiques devait à l'origine être effective en 2020, mais la loi de transition énergétique du 22 juillet 2015 l'a avancée en 2017, mettant toutes les collectivités au pied d'un mur particulièrement compliqué à franchir. L'enjeu est de taille : 6 000 tonnes de phytosanitaires sont encore utilisées chaque année en France par les collectivités.

Imaginez la complexité de cette loi pour une ville comme Drancy ! Avec ses quelques 250 kilomètres de trottoirs et 4000 arbres de rues, il suffisait auparavant de recourir aux phytosanitaires une fois entre le 15 mars et le 15 avril, puis une autre vers le mois de septembre, pour les débarrasser des mauvaises herbes. La chimie était violente, mais efficace car elle s'attaquait aux racines. Dorénavant, le travail sera plus lent et surtout beaucoup plus fréquent. Si on passe un simple coup de débroussailleuse, les jardiniers le savent bien, la mauvaise herbe repartira de plus belle à la première averse. Le

service municipal des Parcs et jardins est donc confronté à la même problématique que ceux de toutes les villes ou départements : comment être efficace sans faire exploser les budgets ? C'est pour gérer ce problème qu'un audit est actuellement en cours.

Des coccinelles dans les serres depuis 10 ans

Il faut savoir que les jardiniers municipaux n'utilisent plus de produits chimiques depuis quelques années. En 2008, ils ont été abandonnés dans les serres où sont stockées les plantes d'ornement au profit d'insectes qui réalisent un excellent travail. Depuis trois ans, ils ont également été abandonnés pour les plantations. Depuis deux ans, les allées du cimetière sont, quant à elles, nettoyées manuellement.

Comment sera réalisé dorénavant le nettoyage de nos rues ? Rien n'est encore acquis, car les moyens alternatifs traditionnels

(vapeur, eau chaude, brosses mécaniques, débroussailleuses équipées de réciproca-teur...) ont tous la particularité de ne plus polluer les sols, sans pour autant être neutres pour l'environnement.

Différentes techniques à l'essai

Il faut donc se préparer dans nos rues à une période de transition durant laquelle différents systèmes seront testés. Il y a néanmoins de fortes chances pour que les trottoirs ne soient plus aussi nets qu'auparavant toute l'année.

Pour les particuliers

On rappellera aux Drancéens jardiniers que la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Le texte prévoit aussi que la plupart de ces produits ne pourront plus être distribués en libre-service dans les jardineries dès cette année. Les Français ont acheté pour 620 millions d'euros de produits pour jardin en 2015, faisant de notre pays le 2^e utilisateur de pesticides en Europe (derrière l'Espagne) et le 4^e au monde.

EXPOSITION

Du 20 février au 20 mars, le service municipal des Parcs et jardins présentera dans le hall de l'Espace culturel du parc une exposition réalisée par l'organisme Naturparif. Vous y trouverez des explications sur les raisons qui ont poussé les pouvoirs publics à interdire les pesticides, ainsi que des alternatives pour les remplacer.

■ Environnement

Pour des arbres en bonne santé

Depuis la fin janvier, la deuxième phase d'abattage dans le parc de Ladoucette a débuté. Elle concerne 78 arbres, principalement des robiniers, ou faux-acacias.



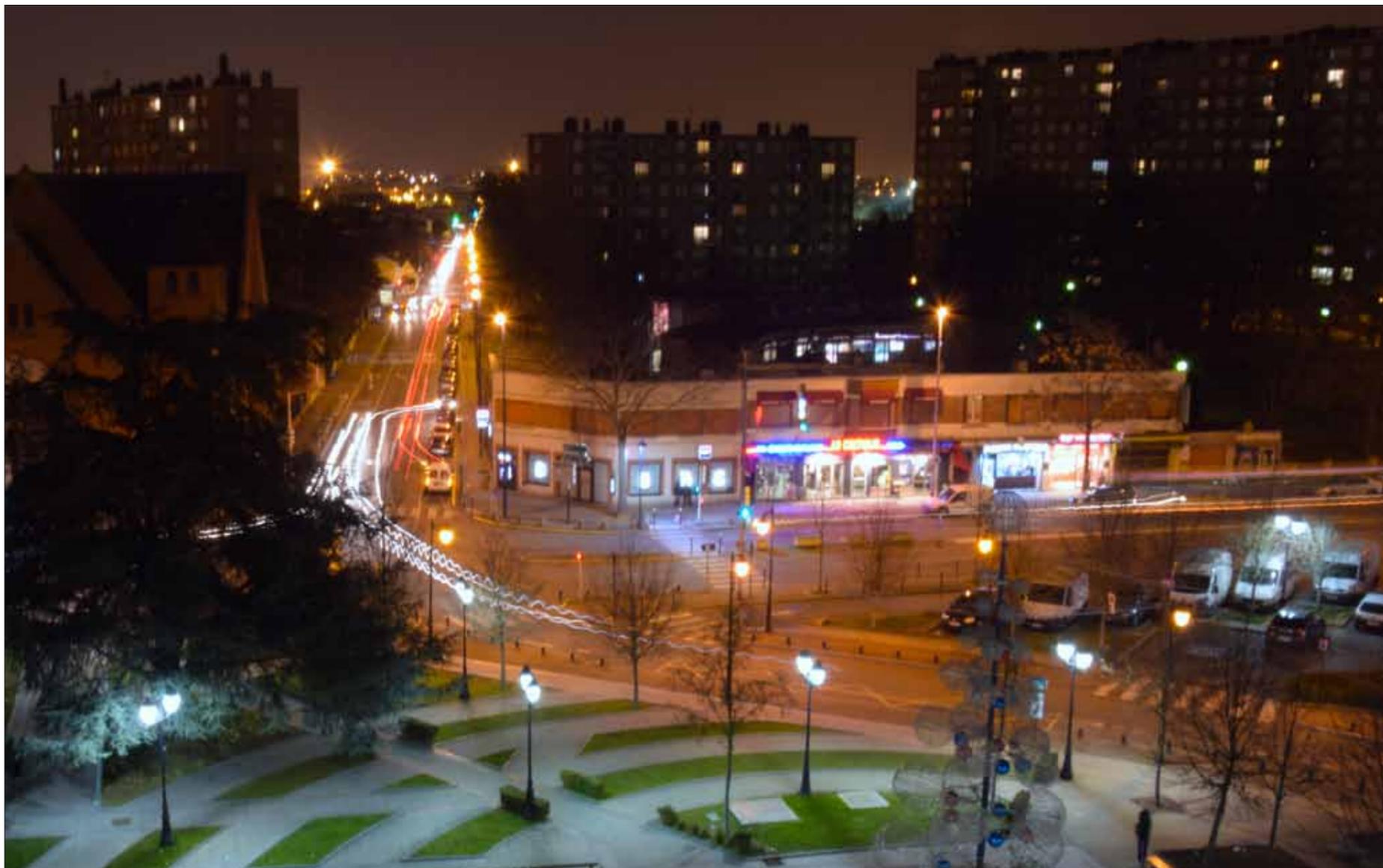
L'abattage poursuit un double objectif : la sécurité du public et la mise en valeur du plus grand espace vert de la ville. Un diagnostic établi par un ingénieur agronome a averti de la dangerosité de certains arbres qui s'avèrent malades pour diverses raisons. Des tests mécaniques, sur leur structure, leurs racines et sur les parties creuses ont démontré qu'il était impératif de les éliminer : à cause de leur fragilité, parfois non apparente, ils font courir un risque à tous les visiteurs, en cas, par exemple, de grand vent.

Cette campagne permettra également de favoriser la bonne santé des arbres du parc. Dans certaines parties, la lutte pour la survie de certains fragilise l'équilibre de tous. Ce sont principalement des robiniers qui seront abattus. Rappelons que cette espèce, particulièrement invasive, car résistant assez bien à la pollution, représente près de 30 % des arbres du parc. Une première campagne avait déjà dû être menée l'an dernier. 80 arbres avaient alors été abattus.

Les zones concernées sont délimitées et protégées : il est strictement interdit d'y pénétrer. Elles sont situées le long de la rue Sadi Carnot et sur la face nord, de la ferme pédagogique à l'espace de jeu. N'étant pas en pleine forêt, les arbres seront "découpés" en partant du haut et les souches, rognées à la fin avec une machine spéciale. Au final, le parc de 7,5 hectares sera plus beau et ses 1 800 arbres de 41 espèces en meilleure santé.

Un nouvel éclairage public

L'éclairage public fait l'objet d'un plan de travaux de renouvellement important qui s'achèvera en 2019. Au programme : le changement de 4 500 candélabres et l'installation de 3 500 lanternes LED pour une plus grande efficacité.



Depuis un an, la Ville change son réseau de candélabres et donc d'ampoules. Les objectifs sont, entre autres, de renouveler un réseau vieillissant et de réaliser des économies, aussi bien énergétiques que financières.

Consommation et entretien : des coûts divisés par deux

Depuis le début des travaux, 1 200 candélabres ont été remplacés et sont équipés désormais de lanternes LED (une lanterne comporte plusieurs ampoules LED). "Grâce aux LEDs, la consommation électrique de la ville va passer de 3 856 774 kW à 1 872 722 kW, annonce François Lecointre, chargé de l'éclairage de la ville. C'est une estimation, mais dans tous les cas la consommation va au moins être divisée de moitié". Moins énergivores, ces lanternes ont également l'avantage d'être garanties pendant 10 ans : "Si une lanterne ne fonctionne plus, on la renvoie directement au fournisseur qui nous la remplacera, explique l'agent. Ce qui signifie qu'en matière de coût, on diminue aussi celui de l'entretien et du remplacement des lanternes". Autre avantage, ces lanternes sont directement connectées à un centre de télégestion et signalent elles-mêmes si elles sont défectives. "Actuellement, pour surveiller notre réseau, la société qui en a la charge passe une fois par semaine vérifier chaque candélabre. C'est long et cet entretien a un coût. Le fait d'être directement connecté évite cette veille et permet d'intervenir plus rapidement en cas de problème", assure François Lecointre. Avec ce nouveau système, le prix de l'entretien sera, lui aussi, divisé par deux.

Du LED presque partout...

Certaines voies, les plus grandes de la ville, comme l'avenue Henri Barbusse, conserveront l'actuel éclairage, plus jaune. "Le renouvellement des candélabres sur les artères

principales de la ville ne se fera pas par des LEDs : il faudrait augmenter considérablement leur puissance pour atteindre le même niveau d'éclairage et cette même température de couleur. Ce n'est donc pas avantageux", explique François Lecointre.

4 500 candélabres changés

À terme, 4 500 candélabres seront remplacés sur les 6 000 que compte la ville. Certains ayant été remplacés il y a moins de 10 ans, ils ne seront pas renouvelés. Cette grande opération de remplacement du mobilier urbain et de travaux sur l'éclairage public s'effectue tous les 15 à 20 ans. Un investissement conséquent a donc été consenti : 13 millions d'euros pour des travaux d'une durée de 50 mois, mais un investissement sur 20 ans permettant des économies importantes.

Pannes de réseaux : intervention de jour

Peu fréquentes, les pannes de réseaux n'en demeurent pas moins problématiques et font rapidement réagir les habitants des quartiers concernés, plongés dans le noir. Les mêmes questions reviennent souvent, notamment sur le délai d'attente qui peut paraître long entre le moment de la panne et sa résolution. François Lecointre nous explique pourquoi : "En matière d'éclairage, Drancy est divisée en 18 zones. Chaque zone compte 330 points lumineux pour un réseau de 3 000 volts. Or, lorsqu'une zone tombe en panne en pleine nuit, l'entreprise, compte tenu du voltage, ne peut pas intervenir directement. Si elle le faisait, elle serait contrainte d'éteindre plusieurs zones. Elle doit donc attendre le lendemain matin, qu'il fasse jour, pour se pencher sur la cause de la panne et déterminer le tronçon à réparer. En moyenne, il faut deux à trois jours pour que le problème soit totalement résolu", constate François Lecointre. →



Mise en place des nouveaux candélabres par la société Bouygues, mandatée par la Ville, rue Groperrin dans le Quartier des Oiseaux.



Une sangle est attachée autour du candélabre afin de pouvoir le mettre en place.



Aidés par une petite grue sur le camion, les ouvriers orientent le candélabre, implanté au même endroit que son prédécesseur.



À certains endroits, les candélabres doivent passer entre des câbles aériens. Une opération minutieuse.



Une fois mis en place, le nouveau candélabre est raccordé à l'électricité. Une coulée de béton tout autour viendra finaliser la pose.



→ Des zones plus petites

Les travaux vont permettre de rediviser chacune des 18 zones en six. Elles seront alimentées par une armoire qui bénéficiera de plusieurs sorties d'alimentation. Autrement dit, si un départ devient défectueux, seuls quelques candélabres seront impactés plutôt que l'ensemble de la zone. Il n'y aura donc plus de quartier entier plongé dans le noir.

Le choix d'un réseau basse tension

Le réseau passera aussi de haute à basse tension. C'est grâce à ce changement que les zones impactées seront réduites en cas de panne et que le système de télégestion pourra être mis en place, car beaucoup moins onéreux que sur

un réseau haute tension. Autre atout du réseau basse tension : une intervention coûte moins chère que sur un réseau haute tension.

Coupe d'alimentation en électricité : ENEDIS responsable

La ville investit pour son avenir dans le réseau d'éclairage public. Mais l'alimentation relève de la responsabilité d'ERDF, devenu ENEDIS. Des problèmes techniques sur son réseau ont pour conséquence, en période de pic de consommation (comme entre mi et fin janvier), des coupures multiples que les Drancéens subissent.

LE MOT DE L'ÉLU

Michel Sebag, conseiller municipal chargé de la voirie

Un grand chantier a été entrepris avec le nouvel éclairage public... Le réseau d'éclairage public est, si j'ose dire, le nerf de la ville. Imaginer une ville plongée dans le noir complet... C'est inenvisageable, pour des raisons de sécurité déjà, et puis, qui aurait envie de sortir dans une ville où il fait nuit noire ? C'est pourquoi il est très important d'entretenir le réseau, ce que nous faisons au quotidien. Tous les 15 à 20 ans environ, il est également nécessaire de le rénover entièrement. C'est important parce que les technologies évoluent, que les nouvelles performances qu'elles permettent nous font faire des économies et qu'un nouveau mobilier urbain donne un nouveau visage à la ville. Et surtout, nous ne devons pas prendre de retard sur l'avenir. On se souvient des dégâts sur le réseau d'assainissement que la précédente municipalité n'avait pas entretenu. 15 ans plus tard, nous sommes encore en train de payer le manque d'investissement.

Comment les nouveaux candélabres ont été choisis ?

Lorsque nous faisons de nouveaux aménagements et de gros investissements, nous avons toujours en tête l'aspect économique et développement durable. Les nouveaux candélabres sont équipés de LED, qui permettent une consommation électrique moins importante et qui en matière de finances sont de fait beaucoup plus intéressants. L'investissement peut paraître lourd, mais au bout du compte la Ville fera des économies. Rien qu'en matière de consommation, sa facture devrait baisser de près de 150 000 € par an, soit une économie de 3 millions d'euros sur 20 ans. On allie donc écologie et économie financière, c'est du gagnant-gagnant à 100%.



En cas de panne

- En journée, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
☎ 01 48 96 51 09 / 01 48 96 51 65
- En dehors des horaires d'ouverture de la mairie
☎ 01 48 96 50 00

L'ESSENTIEL

- Montant des travaux : 13 millions d'€
- 4 500 nouveaux candélabres
- 3 500 lanternes LED
- 2 millions de kW économisés / an

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017

→ Quartier Les Oiseaux

Janvier

Rues Albert Beugnet, Albert Duchaussoy, Albert Schweitzer, de l'Émancipation, Groperrin

TRAVAUX À VENIR

→ Quartier Les Oiseaux

Février

Rues Jean-Baptiste Lecouteux, de la Madeleine, Marie Louise, Maxime Gorki, Paul Lossing, de la Prospérité, Racine, de l'Harmonie, Sedaine, de la Tour d'Auvergne, Victor Haussonville, impasses de Metz et du petit Ainé

→ Quartier Paris campagne

Mars, avril, mai et début juin
37 rues

→ Quartier Petit Drancy

Juin et Juillet
24 rues

De l'ombre à la lumière

Les débuts de l'éclairage public à Drancy n'ont pas été simples à gérer. Retour sur une histoire difficile, vue au travers du conseil municipal.

Drancy, 25 novembre 1890

Le conseil municipal du village de 1100 habitants est réuni dans sa petite mairie. Dehors, il fait nuit. En sortant, il faudra allumer sa lampe à pétrole pour retrouver le chemin de sa maison car, à cette époque, lorsqu'il fait nuit, il fait noir. Après avoir géré les affaires courantes (permis de chasse, caisse des écoles...), le maire d'alors, M. Lalouette, prend la parole et, mine de rien, va faire entrer sa ville dans le monde moderne. "Il expose au conseil que beaucoup de demandes lui ont été faites relativement à l'éclairage des rues de la commune et il le prie d'examiner cette question".

Le 9 janvier 1891 le conseil approuve l'installation, pour 1000 francs, de 12 appareils fonctionnant au pétrole. La mise en place prendra un peu de temps mais, le 20 août 1896, "Le conseil décide que l'éclairage des voies publiques sera fait tous les soirs, sauf ordre contraire, du 15 octobre au 1^{er} mars. En temps clair, l'allumeur devra, avant de procéder à l'allumage, prendre les ordres de l'administration".

Durant cette fin de siècle, on court après la modernité en réclamant l'installation des Postes et télégraphes, de pompes funèbres, mais aussi de l'eau courante "attendu que (étant donné que) le puits installé place de la Mairie est complètement insuffisant pour répondre aux besoins urgents de la population, de la salubrité et principalement en cas d'incendie (5 mai 1894)".

Mais le malheur veut que les petites villes pauvres se décident, ou obtiennent, toujours très tard ces nouveautés rapidement obsolètes. Ce sera par exemple le cas pour le tramway, attendu et réclamé pendant près de trente ans, mais qui ne survivra pas plus de dix ans.

Drancy, 20 février 1910

"Monsieur le Maire soumet au conseil le projet de traité établi par la compagnie du gaz en vue de l'éclairage de la commune". La technologie n'est pas nouvelle : les premiers lampadaires au gaz sont apparus à Paris en 1829. Il est donc temps de changer de carburant, une quinzaine d'années seulement après l'arrivée du pétrole dans nos rues. La ville traitera donc avec la "Société d'éclairage, chauffage, force motrice". La concession est fixée à 25 ans. 80 becs sont alors prévus, avec une moyenne d'allumage de 6 heures et une extinction des feux à 1 heure du matin.

Mais durant la 1^{ère} Guerre mondiale, le prix du gaz s'envole et une nouvelle énergie se



Pétrole ou gaz ? Rue Sadi Carnot, au début du XX^e siècle, il faisait très sombre.

démocratiser : l'électricité. Le conseil commence à s'y intéresser dès 1914, mais il faudra attendre quelques années avant qu'elle fasse son apparition dans la ville.

Drancy, 12 avril 1924

La ville est confrontée à une sérieuse difficulté : elle s'agrandit avec une incroyable rapidité pour dépasser les 30.000 habitants au milieu des années vingt et les nouveaux habitants bâtissent leur maison au milieu des champs. Réunis en syndicats de rues, ils réclament de la lumière. Pendant des décennies, ils égrainent leurs demandes au conseil.

Le 12 avril 1924, le maire Duchanel prend la parole : "le réseau d'éclairage actuel qui ne s'étend que sur très peu de rues est manifestement insuffisant et en raison du développement considérable de la commune, il y a urgence à prendre des mesures immédiates pour assurer un éclairage suffisant dans les quartiers qui en sont dépourvus". Quelques années plus tard, en 1931, il enfoncera le clou : "cette urgence est d'autant plus impérieuse que depuis longtemps il a été signalé



Route du Blanc-Mesnil, l'électricité est bien là. Mais les réverbères sont encore au gaz.

que des éléments douteux se glissent dans la population nouvelle et que la question de l'éclairage des rues est des plus importantes pour assurer à la foi le bon ordre et la sécurité publique".

Drancy passe à l'électricité

L'électricité basse tension a fait son apparition au milieu des années vingt, toujours avec la "Société d'éclairage, chauffage, force motrice". Elle sera remplacée, en 1925, par Nord-Lumière, Le triphasé.

En 1929, les cinq écoles drancéennes (Centre, Jaurès, Marceau, Économie et Avenir) passent à l'électrique, grâce à un secours préfectoral de 40.000 francs. Deux ans plus tard, un projet d'extension est mis en place. Il comprend 1 500 points lumineux (1 593 en 1933), avec des candélabres en acier. Une centaine d'entre eux devra être alimentée en aérien, avec un supplément de 300 francs par candélabre. En 1933, les derniers becs de gaz et éclairages basse tension seront supprimés.

Lorsque les nombreux nouveaux arrivants construisent leur maison, ils sont exonérés de taxes pendant 15 ans. Il faut donc trouver un autre moyen de faire face à ces dépenses. En 1929, le conseil décide de rétablir un octroi (une taxe) aux entrées de ville. Ce qui permettra au maire Duchanel de sortir une tirade lumineuse et truculente : "En dépit des calomnies qui ne manqueront pas de se faire jour, malgré la mauvaise foi de certains, nous devons avoir le courage de savoir avoir tort pendant le temps nécessaire pour prouver que nous avons raison. C'est la rançon du progrès que de payer d'une impopularité passagère".

Il faudra, par la suite, poursuivre les efforts. En 1938, il est, par exemple, envisagé une électrification de la rue de Stalingrad, suite à une pétition. Elle ne pourra être réalisée qu'en 1949. Lorsque toute la ville sera construite, que l'électricité sera installée à peu près partout dans les 110 kilomètres de rues, il faudra enfin songer à la maintenance et à la modernisation du réseau. Mais là, c'est une autre histoire qui commence.



Place de l'Hôtel de ville, au début des années 60. Les réverbères électriques prennent de la hauteur.

■ Brèves

► **Emploi : un partenariat avec Pôle emploi**



Vendredi 13 janvier, la Mission emploi et le Pôle emploi ont signé un partenariat. L'objectif : favoriser l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Au centre, sur la photo : Jean-Luc Théron, responsable territorial du Pôle emploi et Jean-Christophe Lagarde, député-maire.

L'actu de l'emploi
Mission Emploi Drancy

► **Collecte de textile : 13.000 € économisés**

En 2016, 137,52 tonnes de textile ont été collectées dans les 39 collecteurs textile de la ville, soit près de 7 tonnes de plus qu'en 2015.

- Pourquoi les collecter ? Pour qu'ils soient recyclés et pour permettre à la Ville de faire d'importantes économies. Elle a ainsi réalisé une économie de 13.000 € en 2015.
- Comment les collecter ? Mettre ses dons dans des sacs fermés, attacher les paires de chaussures entre elles.
- Où les déposer ? Dans les points de collecte. Une carte est disponible sur drancy.net.



► **Collecte de DEEE : Drancy, n° 1 du département**

En matière de collecte de déchets d'équipements électriques et électroniques, Drancy a enregistré en 2016 des performances très au-dessus de la moyenne avec un poids collecté et un nombre d'apporteurs record en France. 1191 "apporteurs" ont déposé 35,1 tonnes de déchets lors de 13 collectes organisés dans deux points de collecte.

Prochaine collecte : samedi 25 février de 9 h à 13 h, avenue Henri Barbusse, devant l'entrée du marché couvert.

► **Dérogations scolaires**

Une dérogation à la sectorisation peut être accordée, à titre exceptionnel. La demande doit être faite auprès du service Éducation. La liste des pièces à fournir est disponible sur drancy.net.



► **Hommage au lycée**

Judi 19 janvier, les lycéens de Paul Le Rolland ont dévoilé une œuvre collective réalisée en hommage aux victimes de l'attentat du 13 novembre 2015 : huit plaques avec des mots tels que "liberté", "égalité", "fraternité" traduits en huit langues. Les plaques ont été réalisées avec les machines de l'atelier du lycée. La veille, Mohammed Zenak, père de Sonia, grièvement blessée au Comptoir Voltaire et trésorier de l'association 13-onze-15 fraternité et vérité, était venu remercier les élèves.

■ E-démarches

Avec Internet, gagnez du temps

Internet permet de réaliser de nombreuses démarches en ligne. Plus simples et plus rapides, elles facilitent la vie des usagers. *Drancy immédiat* fait le point sur ce qu'il est désormais possible de faire en ligne, de n'importe quel endroit et à n'importe quelle heure.

→ **Sur le Portail Famille, via drancy.net**

Réservé aux Drancéens, le portail vous permet :

- d'inscrire votre (vos) enfant(s) aux centres de loisirs pendant les vacances
- d'accéder à vos coordonnées et au besoin de les modifier
- de choisir le mode de réception de vos factures

→ Pour la garderie, l'accueil périscolaire, les centres de loisirs et la restauration, le portail vous permet :

- de demander un prélèvement automatique (sauf pour la restauration)
- de payer vos factures en attente
- de visualiser vos factures
- d'accéder au relevé de votre situation

→ **Faire son passeport**

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Ce site vous permet de pré remplir votre dossier pour un passeport (uniquement si vous achetez en ligne un timbre fiscal dématérialisé).

Vous devrez vous créer un compte "usager" qui vous permettra d'accéder aux démarches en ligne.

Vous aurez également accès à la liste des pièces justificatives à fournir en fonction de votre demande : renouvellement de passeport pour mineur ou majeur, nouveau passeport, etc.

Une fois votre dossier en ligne rempli, un numéro vous sera communiqué.

Vous pourrez alors vous rendre directement en mairie, muni de votre numéro et des pièces justificatives demandées, pour déposer votre dossier.

→ **Faire sa carte nationale d'identité**

Les démarches pour la carte d'identité vont évoluer, *Drancy immédiat* vous tiendra informé des démarches à suivre dans un prochain numéro.

■ Rénovation urbaine

Cachin/Auffret : dernière ligne droite

Vendredi 13 janvier, Jean-Christophe Lagarde, député-maire et Anthony Mangin, président de l'office public de l'habitat (OPH), ont rencontré les habitants du quartier. L'occasion de leur présenter le programme de la fin des travaux*.

Parkings

- Parking souterrain
L'ouverture de la première partie du parking souterrain (partie est) est prévue dans le courant du mois de février. Les travaux de la seconde partie (partie ouest) débuteront dans le courant du trimestre et devraient durer environ quatre mois.
- Parking aérien
Les travaux de construction du parking des bâtiments T2 et T4 débuteront dans le courant du mois de février et devraient être terminés dans le courant de 2^e trimestre.

Voiries

- Rue Schoelcher
L'ouverture était prévue fin janvier.
- Rue Lino Ventura
Les travaux débuteront en fin d'année.
- Rue Robert Manuel
Les travaux débuteront en milieu d'année et devraient être terminés au 4^e trimestre.

→ **Pour un véhicule**

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Ce site vous permet de retrouver toutes les démarches, services pratiques et pièces à fournir concernant l'immatriculation d'un véhicule et son certificat d'immatriculation. Vous devrez vous créer un compte "usager" qui vous permettra d'accéder aux démarches en ligne.

→ **Pour renouveler son permis de conduire**

<https://ants.gouv.fr>

→ **Demander un logement social**

www.demande-logement-social.gouv.fr

Ce site permet d'enregistrer une nouvelle demande de logement social, pour laquelle un "numéro unique d'enregistrement" n'a pas encore été délivré. Après validation, votre demande sera rendue disponible aux organismes de logement social disposant de logements sur les communes recherchées. Pour commencer l'enregistrement d'une demande nouvelle, cliquez sur le bouton "Créer une demande". Vous pouvez également consulter, mettre à jour ou renouveler une demande de logement social existante, c'est-à-dire pour laquelle vous disposez déjà du «numéro unique d'enregistrement». Pour renouveler, mettre à jour ou consulter une demande existante, cliquez le bouton "Accéder à ma demande".

D'autres démarches en ligne sont possibles sur le site www.service-public.fr :

→ **Demandes d'actes de naissance, de mariage, de décès**

→ **Inscription sur les listes électorales**

→ **Recensement citoyen**

→ **Les rendez-vous au centre municipal de santé (CMS)**

rendezvous.cms.drancy.fr

Ce site permet à tous les Drancéens qui ont déjà consulté un médecin d'un CMS et qui dispo-



sent donc d'un numéro de dossier de prendre et d'annuler leur rendez-vous par Internet.

→ **Les rendez-vous à la Maison de santé**

www.doctolib.fr

Dans l'onglet "Médecin, établissement" inscrire : URM 93

Vous devrez vous créer un compte Doctolib' pour pouvoir finaliser la prise de votre rendez-vous.

→ **Dans les médiathèques**

mediatheques.paristde.fr

Une fois inscrit auprès d'une des médiathèques, vous pourrez vous connecter sur le site Internet avec vos identifiants afin de :

- réserver des documents en ligne
 - demander qu'un document soit livré dans une médiathèque plus proche de chez vous
- Un atelier de découverte du site est proposé par la médiathèque Georges Brassens (voir p. 3).



Aménagements

- Placette
L'aménagement de la placette est en cours et devrait être terminé en mars.
- Centre commercial
Les travaux débuteront au 2^e trimestre et devraient être terminés au 4^e trimestre.

Habitations

- Constructions
La construction de logements rue Victor Schoelcher et Georges Fournier démarrera au 2^e trimestre et devrait se terminer dans le courant du 4^e trimestre 2018. Celle de pavillons rue Lino Ventura démarrera au 4^e trimestre 2017 pour une fin au 2^e trimestre 2018.
- Résidentialisation
La résidentialisation des tours T8 et T9 débutera au 4^e trimestre 2017 pour une fin au 1^{er} trimestre 2018.

*Ce programme reste toutefois soumis aux conditions météorologiques.

Des médecins généralistes intègrent la Maison de santé

La Maison de santé se développe. Depuis janvier, des médecins généralistes y proposent des consultations du lundi au vendredi de 10 h à 20 h ainsi que le samedi matin. Explications de Michel Lastapis, adjoint au maire en charge de la Santé.

Drancy immédiat : Pourquoi était-il important que des médecins généralistes s'installent à la Maison de santé ?

Michel Lastapis : Dans les cinq années à venir, 50% des médecins généralistes installés à Drancy seront partis en retraite. Pour maintenir l'offre de soins à Drancy et permettre à tous de pouvoir continuer à y être soignés, il était important de faire en sorte que de nouveaux s'y installent. C'est désormais chose faite. Depuis le 1^{er} janvier, un groupe de 21 médecins généralistes associés organise une consultation de médecine générale 6 jours/7 dans les locaux de la Maison de santé. Ils offrent une prise en charge rapide avec des rendez-vous le jour même ou au plus tard, le lendemain.

Drancy immédiat : Un an après l'ouverture de la Maison de santé, quel bilan faites-vous ?

Michel Lastapis : Avec la Maison de santé, l'objectif de la municipalité était de mettre à disposition des professionnels de santé libéraux un endroit où exercer dans de bonnes conditions pour leur donner envie de s'installer ou de rester à Drancy et éviter que la ville ne devienne, comme d'autres villes alentours, un désert médical. Avec l'installation de médecins généralistes, l'équipement compte désormais plus d'une cinquantaine de praticiens dans une vingtaine de spécialités : dentisterie, ophtalmologie, cardiologie, pneumologie, neurologie, gynécologie, ORL... Le bilan est donc très positif. Surtout que parallèlement, les services existants se développent. Le service de garde est désormais accessible tous les jours, week-end compris, jusqu'à minuit.

➔ Maison de santé
17, avenue Henri Barbusse
1^{er} étage, cabinets 1 à 9
<http://www.maisondesantededrancy.com>



Un service de garde tous les jours jusqu'à minuit

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux libéraux et en l'absence d'un médecin traitant, la Maison de santé propose une permanence de soins ambulatoires (PDAS). L'objectif est simple : répondre par des moyens structurés, adaptés et régulés, aux demandes de soins non programmés des patients, le soir et le week-end. En d'autres termes, apporter une solution aux patients ne nécessitant pas de moyens lourds d'intervention et donc pas un passage aux urgences mais simplement une consultation. Depuis le 1^{er} janvier, le service de garde accueille les Drancéens jusqu'à minuit.

➔ PDAS
Maison de santé
17, avenue Henri Barbusse
Rez-de-chaussée
du lundi au vendredi de 20 h à minuit, le samedi de 14 h à minuit et le dimanche de 8 h à minuit
01 55 89 21 90

Pour prendre rendez-vous :
www.doctolib.fr
01 80 89 65 15



➔ Visite à domicile
Par le service d'urgence médicale de la Seine-Saint-Denis (SUR 93)
01 48 32 15 15
En cas d'urgence absolue, faites le 15 qui régule les appels.

20^{ème} SALON DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS



Compétences Informations Salaires
DECOUVERTE DES MÉTIERS
Apprentissages Formations Carrières

**Vendredi
3 février
2017**

De 9h à 12h / 13h30 à 16h30 :
Collégiens, lycéens et étudiants

De 16h30 à 19h :
Tous publics

Gymnase Joliot-Curie
107, avenue Jean Jaurès - Drancy



www.drancy.net

VILLE DE DUGNY

LE BOURGET

fcpe

UPEI

C.A.R.D.

BIJ
drancy

Information Jeunesse
Région de Drancy

Jobs d'été

Le BIJ organise, en partenariat avec le Lions club international, un atelier sur "les techniques de recherche de jobs d'été". L'objectif : permettre aux jeunes de préparer leur visite au Salon des jobs d'été, le 22 mars, et d'optimiser leurs chances de décrocher un emploi.

➔ Mercredi 15 février de 14 h à 17 h
- Présentation des différents moyens pour rechercher un job d'été
- Réalisation de CV
- Aide à la rédaction de lettre de motivation
➔ Jeudi 16 février de 14 h à 17 h
- Conseils pour les entretiens d'embauche : gestuelle, tenue vestimentaire, compétences et qualités à mettre en avant
- Simulation d'entretien avec des professionnels
➔ Inscription obligatoire auprès du BIJ avant le 8 février
157, cité Paul Bert
01 48 96 51 10
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 9 h à 12 h

Femmes entrepreneuses

CitésLab organise la 6^e rencontre du cercle des femmes entrepreneuses du Blanc-Mesnil, de Drancy, de Dugny et du Bourget. Thème de la rencontre : "Parcours d'entrepreneuses, témoignages et partages d'expériences" en présence de deux créatrices d'entreprise du territoire Public : femmes porteuses de projet et créatrices d'entreprise
Objectif du cercle : favoriser le développement des activités des membres du club individuellement et collectivement à travers le partage d'expériences et la création d'un réseau de chefs d'entreprises.
Invités : Initiatives Grand Est Seine-Saint-Denis et Force Femmes
➔ Vendredi 3 février à 14 h 30
➔ Plateforme de la Réussite
93, rue de la République
➔ Inscription obligatoire par mail à abmd.sanchez@gmail.com

Certifiez votre niveau en orthographe

Le Certificat Voltaire permet de justifier de son niveau de maîtrise de l'orthographe (technique, professionnel, affaire et expert) auprès des employeurs et constitue un plus sur un CV. Le test dure 3 heures et les résultats sont communiqués 15 jours après par mail puis par courrier postal. La prochaine session est organisée le 25 février à 9 h. D'autres sessions auront lieu samedis 22 avril et 24 juin.
➔ Comment s'inscrire ?
Au plus tard samedi 11 février
• Si vous êtes inscrit à la Mission emploi ou que vous suivez des cours à la Plateforme réussite
➔ Plateforme réussite
93, rue de la République
01 48 96 51 92
Tarif : 17 €
• Si vous n'êtes pas inscrit à la Mission emploi et que vous ne suivez pas de cours à la Plateforme réussite
➔ www.certificat-voltaire.fr
Tarif : 59,90 €

Retrouvez l'actualité municipale sur les réseaux sociaux

L'actu en temps réel
Ville de Drancy

Événement

Salon des artistes amateurs

Les 4 et 5 février, retrouvez toutes les réalisations des artistes amateurs drancéens. Des amateurs, oui, mais surtout des passionnés... Rencontre avec deux d'entre eux.

Dans le local de l'association Génération 120, rue Arthur Fontaine, les aiguilles à tricoter s'agitent. "Le salon des artistes amateurs, c'est un peu notre marathon d'hiver, explique Fernande Godier, présidente de l'association Génération 120 qui s'occupe du maintien à domicile des personnes dépendantes. Dès le mois d'octobre, on se prépare avec la fabrication de cartes de Noël. C'est l'occasion pour nous de montrer le savoir-faire de nos seniors". Les artistes fabriquent de petits chats et autre Snoopy, le tout entièrement réalisés à la main s'il vous plaît. En plus du savoir-faire évident, c'est aussi l'aspect écologique qui séduit : "Les plus petits peuvent les manipuler, c'est 100% naturel", affirme l'une des participantes, une tricoteuse chevronnée qui ne lâche pas son ouvrage des yeux.



Fernande Godier (à gauche) et les exposantes de Génération 120.

"Un moment de plaisir"

Les visiteurs réguliers du salon du Vin et du goût, de Fleur en bouche et du salon des artistes amateurs la connaissent tous pour l'originalité de ses confections : il s'agit de Maria, plus connue sous le nom de *La passion Fanny*. Bijoux en liège, abats-jours personnalisés et surtout pièces montées en serviettes : *La passion Fanny* est une institution locale. "Le monde des artistes, qu'ils soient amateurs ou véritables, c'est un monde de passion qui vous emmène toujours loin", assure-t-elle. Si vous souhaitez personnaliser un élément avec un thème, Maria se charge de le décliner : "Par exemple, pour des mariages, je vais réaliser moi-même des verres que je cuis et que je peins en fonction des demandes des futurs époux". Le plus important pour elle : mettre sa créativité à votre service. Quand on lui demande ce que représente le salon des artistes amateurs pour elle, elle vous répond simplement : "C'est l'occasion de montrer mon savoir-faire et d'échanger avec les Drancéens. C'est un moment de plaisir".

Samedi et dimanche après-midi, lors du salon, *La passion Fanny* organise des ateliers autour de la création de bijoux, de cadres en mosaïque ou à peindre pour les plus jeunes. Si vos enfants se sentent une âme d'artiste, n'hésitez plus, c'est le moment de laisser leur créativité s'exprimer. Pour les plus grands, ce salon sera l'occasion



Maria, de La passion Fanny, et l'une de ses pièces montées.



de retrouver tout ce que Drancy compte comme créateurs. Vous pourrez admirer au détour de chaque stand la diversité des œuvres et des univers des exposants, échanger sur les techniques ou les petits secrets de fabrication de chacun.

Salon des artistes amateurs
Samedi 4 et dimanche 5 février
de 10 h à 18 h
Espace culturel du parc
Entrée libre

En images



Dimanche 15 janvier, le Centre culturel berbère fêtait "Yennayer", la nouvelle année berbère 2967.



Mercredi 18 janvier, l'association Agir ensemble remettait des manuels scolaires aux écoliers, collégiens et lycéens qui bénéficient d'un soutien scolaire. Il y a deux ans, 12 élèves étaient suivis par l'association. Ils sont désormais 98.



Match d'Improvisation avec l'association Danton Cœur, le 13 janvier. Victoire des Jok'ers de Drancy face aux Konkisadors de Stains, devant plus de 200 spectateurs.



Prochain match de l'équipe senior : le 4 mars.

■ Sport de combat

Honneur à nos champions

L'année a très bien démarré pour Changeons de regard, avec d'excellents résultats lors du championnat Île-de-France de muay thai.

Leanne, Kimia, Celina, Sofia et Ilan n'ont pas fait dans la demi-mesure en se rendant à Paris, les 7 et 8 janvier, pour participer au championnat qui réunissait plus de 600 combattants. Les deux premières sont rentrées à Drancy avec une médaille d'or et les trois autres avec de l'argent. Tous les cinq sont qualifiés en outre pour le championnat de France. C'est une véritable reconnaissance pour le club drancéen qui, au fil des saisons, se fait un nom dans le milieu des boxes, grâce à ses résultats, mais surtout au sérieux de la formation proposée.

Quelques jours plus tard, c'est une autre récompense qu'ils ont reçue puisque la vice-championne du monde de boxe thaï, Laetitia Bakissi, est venue les féliciter pour leur superbe performance. Membre de l'équipe de France, trois fois championne de France, médaille d'argent au championnat du monde IFMA 2012, médaille de bronze au championnat du monde WAKO 2011, ses "bravo" ont été particulièrement appréciés. Par ailleurs, on notera que la jeune femme s'est également rendue dans la salle drancéenne pour s'entraîner en vue du championnat de France de boxe anglaise qui s'est déroulé fin janvier. Changeons de regard devient un "club qui compte" dans le vaste monde des boxes et des arts martiaux.



Laetitia Bakissi (en jaune) est bien entourée par les jeunes champions drancéens : Céline, Leanne et Kimia (debouts, de gauche à droite), Ilan et Sofia (assis).

■ Cyclisme

Sur leur 31

Le VCAB lance sa saison, mardi 7 février. L'occasion de découvrir les coureurs qui arboreront ses couleurs sur les routes de France cette année.



Le Vélo club de l'agglomération du Bourget (VCAB) organise début février sa traditionnelle soirée de présentation des équipes à l'Espace culturel du parc. Tous les coureurs seront présents, de l'école de cyclisme jusqu'à ceux de la division nationale. Cette année, elle sera animée par Frédéric Adam, qui commente le Tour de France sur RMC depuis plus de 15 ans et par un spectacle de l'humoriste Morgan.

➔ Mardi 7 février à 19 h 30
Espace culturel du parc
Entrée libre
vcab.fr

■ Décès

Jean Durpoix quitte la partie

Le Cavalier bleu et le monde des échecs viennent de perdre celui qui, depuis 45 ans, n'aura jamais cessé de transmettre sa passion.



"Le fondateur du Cavalier bleu, Jean Durpoix, s'en est allé tranquillement dans la nuit du 10 au 11 janvier. Une mauvaise grippe et une insuffisance respiratoire chronique qui l'affaiblissait

ces derniers mois auront eu raison de ses forces, malgré toute l'assistance de l'hôpital Avicenne de Bobigny". C'est ainsi que le club d'échecs a annoncé sur son site le décès de cette figure du monde associatif et sportif drancéen.

C'est en effet un grand monsieur qui vient de s'éteindre à 88 ans, après avoir beaucoup donné au jeu d'échecs, mais aussi à tous les joueurs, petits et grands, passés par le club. Il suffisait de l'apercevoir, au mois de juin, lors de la finale du Top 12 organisée au château de Ladoucette, assis sur sa chaise et embrassant du regard l'élite des clubs nationaux, pour comprendre l'étendue de sa passion pour ce jeu et pour ceux qui le pratiquent. Mais, à bien y regarder, c'était cette même flamme qui caressait les plus jeunes

joueurs du club qu'il n'a cessé de couvrir, même après s'être mis en retrait du Cavalier bleu en quittant sa présidence en 2008, et malgré son âge qui avançait. La Ville a tenu à saluer son investissement en lui remettant la médaille de Ville il y a quelques temps.

Jean Durpoix était un homme "à l'ancienne" très investi dans la mission qu'il s'était imposé, lorsqu'en 1972 il avait créé un petit club d'échecs promis à un très bel avenir : concilier jeu et discipline, plaisir et rigueur.

Tous les adhérents du Cavalier bleu, petits et grands, nouveaux et anciens, son président, Manuel Cazas, la municipalité, ainsi que tous ceux qui ont eu le plaisir et l'honneur de rencontrer Jean Durpoix, s'associent à la peine de sa famille, son épouse et ses deux enfants.

■ Brèves

► L'ASD volley, toujours affûtée



La section de l'ASD poursuit son développement. Différentes équipes sont ainsi inscrites dans les championnats FSGT du comité 93 : deux équipes féminines de 6/6, deux équipes masculines de 4/4, une équipe loisirs de 6/6 mixte, deux équipes (1 féminine et 1 masculine) jeunes de 14 à 18 ans. La section Volleyball propose cette année une nouvelle formule de jeu nommée 4/4 mixte réel. Les règles sont nouvelles (filet à 2m30, attaque des hommes obligatoirement aux 3 mètres, les hommes ne peuvent contrer que les hommes), mais l'ambiance est toujours aussi conviviale. L'école de volley pour les enfants de 9 à 13 ans permet, quant à elle, enfin aux plus jeunes de découvrir l'activité et d'apprendre les bases nécessaires à la pratique. Très prochainement, les équipes féminines participeront au championnat de France FSGT. Elles se déplaceront au Pré-Saint-Gervais et à Brest.

➔ 07 63 06 04 37
asdvolley@yahoo.fr

► JAD : succès au Havre

La dernière victoire du club en championnat remontait au 29 octobre. Depuis, cinq matchs nuls, sur sept rencontres, avaient néanmoins permis à la JAD de se maintenir en milieu de classement, tout en se consacrant à son parcours en Coupe de France. Après son élimination en 32^e de finale de cette compétition, face à l'US Quevilly, on pouvait s'attendre à une baisse de régime due à la déception. La réception au stade Charles Sage, samedi 14 janvier, de l'équipe de Calais, pourtant mal classée, n'avait pas rassuré puisqu'elle s'était soldée par une défaite, 1 à 2.

Une semaine plus tard, la JAD renverse la vapeur en allant s'imposer 2 à 0 sur la pelouse de la réserve du Havre, grâce à des réalisations de Khouss (10^e) et Sanogo (65^e). Cette victoire, face à une équipe de milieu de classement, est importante car elle remet les Drancéens sur de bons rails, avant la réception de la lanterne rouge, Viry-Châtillon le 4 février, et surtout le déplacement chez le 1^{er}, Saint-Maur Lusitanos le 11 du même mois.

► 7^e dan

Le responsable et entraîneur du club du Sporting Karaté, Patrick Attia, a obtenu le grade de 7^e dan de karaté, lors d'un examen de niveau national. Il est désormais l'un des plus hauts gradés de la fédération française.



➔ Salles Petieu (complexe sportif),
rue Sacco et Vanzetti
Tarifs : 25 € non adhérents /
20 € adhérents (Sarayug et JAD)
Inscriptions : 06 01 72 41 44
sarayug93@gmail.com

Froid

Voici quelques conseils en cas de vague de froid.

→ Pour vous

70 % de notre chaleur s'évapore... par la tête ! Adopter le bonnet permet donc de se maintenir au chaud. En plus du pull et manteau de saison, pensez également aux gants et chaussettes chaudes qui évitent d'avoir les extrémités gelées. Enfin, pensez à vous hydrater, car même si la sensation de soif n'est pas toujours au rendez-vous, l'air sec des intérieurs exige une bonne hydratation.

→ Chez vous

Au quotidien, des gestes simples permettent de réaliser des économies d'énergies et d'éviter, autant que possible, les coupures

d'électricité dues à une augmentation de la consommation sur l'ensemble du territoire.

Voici quelques conseils d'EDF :

- éteindre les appareils en veille, télé ou ordinateur
- adapter la température des pièces, 19°C dans les pièces de vie comme le séjour, 17° suffisent dans les pièces non occupées en journée
- penser à baisser le chauffage de votre logement s'il n'est pas occupé dans la journée
- décaler avant 17 h ou après 20 h la mise en route des appareils électriques (lave-linge, lave-vaisselle, aspirateur, fer à repasser)
- enfin, penser à débrancher vos appareils (téléphones, tablettes...) dès qu'ils sont chargés.

Recensement

Si vous faites partie des 8 % des ménages concernés, des agents recenseurs se sont présentés chez vous. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et dans chaque commune. Les informations collectées sont strictement confidentielles et ne sont communiquées qu'à l'Insee, seul organisme habilité à les consulter et à les utiliser.

Le recensement est obligatoire. Si vous êtes concernés :

- merci du bon accueil que vous réserverez aux agents
- renvoyer le formulaire avant le 18 février ou le remettre en main propre à votre agent recenseur.



Santé

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez au moins 10 min. par jour

Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

www.inpes.sante.fr
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

www.prevention-maison.fr

PUBLICITÉ

“ L'AVIS DE VOS VISITEURS FAIT LA VIE DE VOTRE ENTREPRISE ”

RÉDUCTION POUR LES 20 PREMIERS INSCRITS

Vous voulez augmenter considérablement votre chiffre d'affaires ? Nous vous proposons d'être vu sur le net (en moyenne plus de 100 000 visites par client), grâce à un service sur mesure à un prix correspondant à vos attentes.

VENEZ REJOINDRE LA #COMMUNAUTÉ START

Like € AU 06 67 44 70 33

■ Annonces

DIVERS

- Loue : place de parking dans garage fermé sécurisé, au sous-sol d'un immeuble récent. Situé 2, rue du Quatre-Septembre à Drancy. 70 €/mois CC. 06 62 37 40 82
- Cherche à acheter appartement ou maison en viager. 06 45 29 99 40
- Vends : matelas à ressorts Simmons + lit mezzanine en bois 2 places. Bon état, 100 €. 07 70 19 94 43
- Vends : petit meuble rustique en châtaignier, 2 portes, H 0,90 m x P 0,38 m x L 0,90 m. Neuf, 150 €. Appareil Thalasso pour baignoire. Neuf, 150 €. 06 40 54 72 38

EMPLOI

Demandes

- Drancéenne, 20 ans d'expérience, cherche heures de ménage, repassage, garde d'enfants et accompagnement de personnes âgées. Disponible tous les jours de 9 h à 15 h. 06 69 69 30 84

- Jeune femme recherche sur Drancy des heures de ménage et se propose comme dame de compagnie. 06 10 87 68 20
- Homme sérieux cherche travail dans le bâtiment (peinture, carrelage, pose papier peint...). 07 77 07 14 09
- Dame avec plus de 10 ans d'expérience cherche garde d'enfants. Disponible nuit, jour et week-end. 06 52 60 14 66
- Femme sérieuse cherche des enfants à garder, à son domicile ou au leur. 06 25 87 22 24
- Enseignant certifié donne cours de mathématiques et de physique chimie. Niveau collège et lycée. Remise à niveau. Révisions. Entraînement aux examens. 20 €/h. 06 09 08 01 98

Offre

- Homme cherche quelqu'un pour lui donner des cours d'informatique. Niveau débutant. Prix raisonnable. 06 64 23 76 95

■ Circulation

Depuis le 16 janvier, une pastille écologique est obligatoire pour circuler à Paris, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h. Il est possible de la commander sur le site Internet officiel : certificat-air.gouv.fr pour un coût de 4,18 €. Elle doit être collée sur le pare-brise de votre véhicule ou la fourche de votre moto. Il existe six vignettes d'une couleur différente : de la verte pour les modèles électriques et hydrogènes, à la noire pour les diesels de 20 ans d'âge et plus. Une période de tolérance est appliquée, mais au-delà, pour défaut de vignette, une amende de 68 € pourra être appliquée pour un véhicule léger et une de 135 € pour un poids lourd. Pour celles ou ceux qui auraient l'idée d'échanger leur vignette pour une autre "plus propre", sachez qu'il vous en coûtera 135 € d'amende.

■ Parc de Ladoucette

À partir du 1^{er} février, le parc est ouvert de 8 h à 18 h.

► Médecine de garde → Maison médicale de garde

Le service de garde est assuré le soir, le samedi après-midi et le dimanche par des médecins généralistes libéraux. Vous pouvez vous rendre à la Maison médicale de Drancy

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 14 h à minuit
- les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit

17-19, avenue Henri Barbusse
01 55 89 21 90

■ La Ville travaille pour vous

- **La Mare**
→ Enfouissement de réseaux, rue Charles Gide
Jusqu'au vendredi 31 mars, sur la partie comprise entre l'avenue Henri Barbusse et Bobigny :
 - le stationnement est interdit, sauf véhicules de chantier et d'urgence
 - une voie de circulation est neutralisée à la hauteur du chantier, de 8 h 30 à 17 h 30
 - la circulation est alternée par des feux tricolores, de 9 h à 16 h 30
 - au niveau du chantier, la vitesse est limitée à 30 km/h
- Enfouissement des réseaux, rue du Parc
Jusqu'au vendredi 31 mars :
 - le stationnement est interdit des deux côtés de la voie, de 7 h 30 à 17 h 30, à tous les véhicules, sauf véhicules d'urgence
 - au niveau du chantier, la vitesse est limitée à 30 km/h
- Remplacement d'une conduite d'eau, impasse de la rue de l'Indépendance
Du lundi 20 février au vendredi 31 mars :
 - le stationnement sera interdit des deux côtés
 - la circulation sera interdite, de 9 h à 16 h, sauf véhicules de chantier et d'urgence
 - des coupures d'eau, dont la durée ne dépassera pas 4 heures, sont à prévoir. Les dates seront précisées aux riverains ultérieurement
- **Village Parisien**
→ Enfouissement des réseaux, rue Roger Breton
Jusqu'au 31 mars :
 - le stationnement est interdit des deux côtés de la voie à tous les véhicules, sauf véhicules de chantier et d'urgence
 - la circulation est interdite, sauf véhicules de chantier, d'urgence et municipaux
 - au niveau du chantier, la vitesse est limitée à 30 km/h
- **Économie**
→ Remplacement des candélabres, rue Anatole France
Jusqu'au vendredi 24 février, sur la partie de la rue comprise entre Le Blanc-Mesnil et le Chemin Latéral :
 - le stationnement est interdit de 8 h à 17 h à tous les véhicules, sauf véhicules de chantier
 - au niveau du chantier, la vitesse est limitée à 30 km/h

■ Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

Du 1^{er} février au 29 avril, un enquête sur le cadre de vie et la sécurité sera réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp). Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Elle vise aussi à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle, prendra contact avec eux pour les interroger. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

► Pharmacies de garde

Les gardes indiquées ci-dessous sont sous réserve de modification. Pour la délivrance de médicaments sur ordonnance, en dehors des heures et jours d'ouverture normaux des pharmacies, s'adresser au commissariat de police : 01 41 60 81 40

5 février
PHARMACIE PRINCIPALE DE DRANCY
160, avenue Henri Barbusse Drancy

12 février
PHARMACIE CENTRALE DE BOBIGNY
64, avenue Louis Aragon Bobigny

19 février
PHARMACIE BARBUSSE
38, avenue Henri Barbusse Drancy



■ Adresses et téléphones utiles

► Mairie

→ Standard

01 48 96 50 00
www.drancy.net

→ Accueil

- du lundi au mercredi et vendredi

de 9 h à 17 h 30,

- jeudi de 9 h à 19 h 30,

- samedi de 9 h à 12 h

→ Police municipale

01 48 96 39 48

→ Service municipal d'hygiène

01 48 96 50 06

► Maisons des services publics

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 45

et de 13 h 30 à 18 h 30

- samedi de 9 h à 12 h

• quartier de l'Avenir

place de l'Amitié - 01 48 96 39 29

• quartier de l'Économie

29, rue Dominique Roberty - 01 48 96 45 57

► Développement durable

→ Enlèvement des encombrants sur rendez-vous

0 800 940 440 (appel gratuit d'un poste fixe)

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h,

hors jours fériés

Un rendez-vous vous sera donné

dans les 10 jours

→ Déchetterie sur rendez-vous

Ouverte le samedi de 9 h à 13 h

Prise de rendez-vous au 01 48 96 50 50 :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 15

- le vendredi de 8 h à 12 h

→ Votre bac est endommagé ?

Il sera réparé ou remplacé gratuitement

01 48 96 50 11

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 15

- vendredi de 8 h à 12 h

→ Besoin de renseignements sur le tri, les collectes ?

Contactez les ambassadeurs du tri

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30

01 48 96 45 09

developpementdurable@drancy.fr

Actes et transcriptions du 1^{er} au 15 janvier

■ État civil

ILS SONT ARRIVÉS

La municipalité présente ses félicitations aux nouveaux parents

BALENDRA Ayden • BERNABE Maya • BOULOUARD Lina • BOUNOUH Shayma • BROU ELIAS Lana • CHATTI Zakariya • CHEN Emilie • COULIBALY Rhamatoulaye • CRISTACHE Yanis • DIAWARA Mahamadou • DOUCOURE Goundo • DOUMBIA Chérif • ELIEZER MATHIEU Kimberley • ELPENOR Idriss • FÜLÖP Tamas • GAYE Sarah • GNANAPIRAKASAM Kavin • GOMEZ MARTINS Catharina • GOMEZ MARTINS Myléna • HAMDANI Safir • KEMMACHE Yanis • KIZILGUN Solin • KUMARASAMY Arush • LONTIS Elias • MAJBRI MATHCHIONA Malik • MARA ZANNIER Tidiane • MEHENNI Adam • METMER Houari • MUHAMMAD Saad • NAJI Noah • NJANTOU Yomi • NOGRETTE Kaïss • PREMADAS Alexta • RAKOTOARIVONY Darren • SAUMARD Ava • SINGH Diljaan-Mall • SIVARAJAH Sharvikaa

ILS SE SONT MARIÉS

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux nouveaux époux

BEN ALEYA Samir et CHETTI Mounmia • OZTÜRÜN Halil et AYGÜL Tugba • SAHOULI Sofiane et BEKHALED Sonia

IIS NOUS ONT QUITTÉS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles qui viennent de perdre un proche

AMIMI Adel • ANICA DE SOUSA GUELA Antonio • BRANGER Etienne veuve MALVÉ • DE LA LLAVE TRUJILLO Maria veuve RAMOS SANCHEZ • FERRY Charles • HARHOUD Abderrahmane • JARDRY Jean-Luc • KANOUTE Mamadou • LEBORGNE Colette veuve ZEIMER • LECOCQ Serge • MILENKOVIC Dragoje • NGUYEN Phuoc • ORTICA Marie • PERRIER Jean-Jacques • RAMPUTH Abdool • ROMANET Robert • ROSSI Egidia veuve PAGLIA • SALHI Chérifa épouse MEJOT • TATARD Jacques • TROVA Didier • VALERO Y BERMEJO Teofila veuve TASCIA

■ Décès

Rémy Briffot

Décédé le 12 janvier, Rémy Briffot était un ancien conseiller municipal, ancien combattant de la guerre d'Algérie, membre du bureau de la FNACA, porte-drapeau et ancien membre du conseil d'administration de l'OPH. La municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Courts de tennis couverts



Les espoirs drancéens du tennis, Klara Milojkovic et Rayane Roumane (922^e joueur mondial), ont testé le nouvel équipement lors d'un match d'exhibition.

TENNIS CLUB DE DRANCY

Les terrains sont gérés par le club Tennis drancéen, né de la fusion de la JAD et l'ASD tennis. Sur la photo, de gauche à droite Kristoff Vandenaabeele, co-directeur sportif du club, Alain Melaye, président la JAD, Jean-Christophe Lagarde, député-maire, Rayane Roumane, Klara Milojkovic, Lionel Jameron, président de l'ASD Tennis, Fabrice Dufort, co-directeur sportif du club et Jean-Luc Millard, adjoint au maire chargé des Sports.



Toute la journée, des animations étaient proposées aux Drancéens par le club et les espoirs drancéens du tennis français. L'occasion de découvrir les quatre courts couverts, en résine, chauffés et éclairés par LED (une première dans le 93) qui permettront une pratique du tennis en toutes saisons. De quoi développer le tennis à Drancy...



Les adhérents ont fait quelques démonstrations. Ici, un jeune travaille sa frappe avec un coach de l'association AMG coaching.



Partiellement rénové, l'équipement dispose de deux rings et six sacs de boxe. Deux mois après l'ouverture, l'association compte déjà près de 40 adhérents et prévoit l'acquisition de cinq sacs supplémentaires.



Sur le ring, à gauche, des membres de l'association ; au centre, Jean-Christophe Lagarde ; parmi les personnalités à droite : Jean-Luc Millard, adjoint au maire chargé des Sports, Jean-Marc Mormeck, double champion du monde de boxe, Yacine Mahmoudi, adjoint au maire chargé de la Jeunesse, Hamid Chabani, conseiller départemental et Merzouba Coccozza, conseillère municipale.

Salle de boxe anglaise, dans le quartier Village parisien